

intercommunalite Haute-Saône : les élus du Val marnaysien ne veulent pas du mariage forcé avec le Val de Pesmes

05/03/2016 à 05:06 , actualisé le 04/03/2016 à 19:51 Vu 352 fois



Conduite par Thierry Decosterd (avec la cravate), une délégation d'élus du Val marnaysien, a été reçue hier matin en préfecture. Photo Bruno GRANDJEAN



1 / 2

« Pourquoi créer un problème là où il n'y en a pas ? » Thierry Decosterd, président de la communauté de communes du Val marnaysien depuis deux ans, s'interroge sur certaines « manœuvres politiques ». Il n'est visiblement pas le seul.

Hier matin, devant la préfecture, il était accompagné de neuf élus venus du Doubs (Courchapon, Ruffey-le-Château, Placey) et de Haute-Saône (Chambornay-lès-Pin, Sornay, Hugier, Avrigney-Virey, Bonboillon, Tromarey), tous membres de la communauté de communes précitée et pour certains vice-présidents. Ils ont été reçus une demi-heure par la CDCI* restreinte.

Pas reprendre la dette

« Présentée par Mme la préfète au mois de décembre, on était d'accord sur la nouvelle carte de l'intercommunalité, 25 communes sur 31 l'avaient approuvée, soit la majorité », rappelle Thierry Decosterd. Sept communes du Val de Pesmes et sept communes du Doubs avaient été choisies pour rejoindre le Val marnaysien et maintenir un équilibre départemental. « Ce qui ne nous obligeait pas à reprendre la dette du Val de Pesmes », glisse le président Decosterd. Car

l'une des clés du mécontentement se niche là. Les élus ne veulent pas de cette dette, qui les contraindrait à augmenter la fiscalité et figerait toute capacité d'investissement.

Ils n'acceptent pas que l'on passe outre leur choix, validé par leurs conseils municipaux respectifs. « On a l'impression de ne pas être entendus. Ça sert à quoi qu'on délibère ? », s'interrogent-ils. Ils pensent aussi que certaines affinités politiques pèseraient sur le choix final. « Le problème est politique, à cause d'un grand élu du secteur de Vesoul », glissent-ils, assurant que celui-ci se reconnaîtra.

Choix final le 21 mars

Ce lundi, une réunion plénière de la CDCI se tiendra en préfecture. En fonction des engagements pris, « on envisagera des actions qui pourront aller jusqu'à la démission du conseil municipal », assurent les maires présents, histoire de mettre la pression. Ils s'engagent également à informer leurs administrés de cette hausse de la fiscalité et de ses conséquences.

Les représentants de la communauté de communes du Val marnaysien ont d'autant plus de mal à comprendre ce rapprochement total qu'on voudrait leur imposer alors que « Gray est prêt à accueillir certaines communes ». La date butoir est fixée au 21 mars. Ce qui annonce des discussions serrées dans les tout prochains jours...

(*) CDCI : la commission départementale de coopération intercommunale.

Cécilia CHERRIER